

Recherches sociographiques



Jean-Claude THIBODEAU, *Implantation manufacturière dans la région de Montréal*

Marc-A. Lessard

Volume 14, Number 1, 1973

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055611ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055611ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lessard, M.-A. (1973). Review of [Jean-Claude THIBODEAU, *Implantation manufacturière dans la région de Montréal*]. *Recherches sociographiques*, 14(1), 142–143. <https://doi.org/10.7202/055611ar>

Jean-Claude THIBODEAU, *Implantation manufacturière dans la région de Montréal 1962-1967*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971, 94 p., 10 cartes. (Les cahiers du C.R.U.R., 1.)

Les économistes du Centre de recherches urbaines et régionales ont effectué diverses recherches visant à mesurer l'impact économique consécutif à l'implantation du nouvel aéroport international de Montréal. Une de ces recherches a porté sur le mouvement du secteur manufacturier dans la région de Montréal, l'auteur de ces cahiers en décrit la méthodologie et les résultats.

Partant de l'hypothèse de base qu'une ville de la taille de Montréal crée des effets d'agglomération qui peuvent être positifs, si les activités convergent vers le centre, ou négatifs, si elles sont repoussées vers la périphérie, on a voulu mesurer le rythme du mouvement du secteur manufacturier vers la périphérie, déterminer quelles industries manufacturières cherchent la périphérie et mettre en évidence l'orientation de ce mouvement.

Renonçant à donner à la région de Montréal un périmètre précis au départ, on a choisi la stratégie suivante :

1. l'étude du bilan manufacturier (1962-1967) par municipalité en vue de déterminer la région étudiée, de découper des zones homogènes et de tracer des axes de mouvement ;
2. l'étude de l'évolution du poids relatif de la ville de Montréal (1962-1967) par rapport à chacune des zones et à chacun des groupes majeurs d'industries, en vue d'éliminer les groupes majeurs qui n'auraient pas bougé et de préciser les zones de concentration secondaire de même que les principales zones d'accueil quant à chacun des groupes majeurs ;
3. la ventilation dans chacune des zones des groupes majeurs en sous-groupes et l'étude du coefficient « marché local » pour chacun des sous-groupes, en vue d'éliminer les industries liées au marché local et de préciser le rythme du mouvement selon l'importance de l'emploi et du nombre d'établissements ;
4. l'étude du degré de diversification du mouvement, du rapport « valeur ajoutée-valeur des expéditions » et du taux de croissance de la valeur des expéditions, en vue d'une évaluation quantitative du mouvement.

Toute l'étude repose sur les statistiques publiées par le Bureau de la statistique du Québec en 1964 et en 1968 dans le *Répertoire des industries manufacturières*.

Les résultats les plus nets se résument comme suit : le mouvement des industries manufacturières vers la périphérie se fait à un rythme très lent ; le mouvement se limite à la proche périphérie, l'île de Montréal, et aux directions est et ouest ; le mouvement est très peu diversifié quant aux sous-groupes manufacturiers et il est davantage propre aux industries à croissance rapide ; enfin, les industries lourdes semblent se déplacer de préférence dans la direction est alors que les industries plus légères se déplacent surtout vers l'ouest. Ces conclusions étant contradictoires en regard de celles auxquelles étaient parvenus les économistes Higgins, Martin et Raynauld, une discussion sur les rapports entre les deux études est amorcée.

Marc-A. LESSARD

Département de sociologie,
Université Laval.